

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le 03 NOVEMBRE 2020

PRESENCES

Enseignants : Mesdames Bouffeteau Camille, Collas Sophie, Foulon Sandrine, Gaïo Marielle, Humbert Marie Claire, Jacquot Emmanuelle, Vieval Elodie et monsieur Melot Patrick

Représentants de parents : Mesdames André Kelly, Djahmi Lamia, Jebbour Jamila, Marzouqi Zahra, Moustaine Zahra et monsieur Vançon Julien

Représentant de la mairie : Monsieur Belloncle

Représentant de l'AML : Madame Mauguière Sandrine

DDEN : Monsieur Garret

RASED : X

Excusées : Mesdames Aït Boukrim Nadia et Schneider Bérengère

PRESENTATION de L'EQUIPE EDUCATIVE

Actuellement nous accueillons 119 élèves.

Directrice : Mme Collas Sophie déchargée le lundi et le mardi

Classe de PS/MS : 20 élèves (11 PS et 9 MS) ; enseignant Mr Melot Patrick ; ATSEM Mme Saïdi Régine

Classe des GS : 14 élèves ; enseignante Mme Foulon Sandrine ; ATSEM Mme Lagirarde Michèle

Classe de CP : 9 élèves ; enseignante Mme Humbert Marie Claire

Classe de CE1 (1) : 11 élèves (1 élève en adaptation pédagogique) ; enseignante Mme Elodie, AESHi Mme El Fouzari Houïam

Classe de CE1 (2) : 11 élèves (1 élève en adaptation pédagogique) ; enseignante Mme Bouffeteau Camille

Dispositif ULIS : 8 élèves ; enseignante Mme Gaïo Marielle ; AESHco Mme Verne Marie-Christine et AESHi Mme Nardin Saïda

Classe de CE2/CM1 : 26 élèves (14 CE2, 12 CM1) ; enseignante Mme Jacquot, AESHi Mme El Fouzari Houïam

Classe de CM2 : 20 élèves ; enseignantes Mmes Claudel Elisa (lundi, mardi) et Collas Sophie (jeudi, vendredi)

PDMQDC à 50% : Mme Erdinger Sylvie (tous les après-midis)

Remplaçante rattachée à notre école : Mme Marchand Annick

RASED:

Maitresse supplémentaire : Mme Jodry Esther

RESULTAT des ELECTIONS des REPRESENTANTS de PARENTS D'ELEVES

Cette année, 8 postes de titulaires étaient à pourvoir.

RESULTATS

Nombre d'électeurs inscrits : 150

Nombre de votants : 131

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 30

Taux de participation : 87,33%

Ont été élus (titulaires) :

Mesdames Ait Boukrim Nadia, André Kelly, Djahmi Lamia, Jebbour Jamila, Marzouqi Zahra, Moustaine Zahra, Schneider Bérengère et monsieur Vançon Julien

a été élue (suppléante) :

Madame Mauguière Sandrine

PROCOLE SANITAIRE RENTREE NOVEMBRE 2020

PROCOLE SANITAIRE MISE EN PLACE AU 2 NOVEMBRE 2020		
	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
DISTANCIATION PHYSIQUE	Entre les élèves de groupes différents seulement.	<u>Un mètre</u> entre tous les élèves si elle est possible. Pour les élèves d'un même groupe <u>et</u> en extérieur, elle n'est pas nécessaire.
LAVAGE DES MAINS	1 - A l'arrivée à l'école 2 - Avant et après les repas 3 - Avant et après les récréations 4 - Après les WC 5 - Le soir en partant ou en arrivant chez soi	
MASQUE	Masque « grand public » obligatoire pour les personnels partout.	
	Pas pour les élèves.	Tous les élèves doivent le porter partout. Fourni par les familles.
VENTILATION	Minimum toutes les 2 heures, pendant 15 minutes. Avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et les intercour, pendant le nettoyage.	
BRASSAGE	Entre élèves de groupes différents. Délai d'une semaine pour limiter le brassage (-> 9/11). Possibilités : <ul style="list-style-type: none">- Décaler l'arrivée des élèves ;- Limiter, encadrer et organiser les déplacements des groupes ;- Récréations par groupes ou remplacées par des temps de pause en classe ;- Distance d'au moins un mètre entre les groupes à la cantine.	
NETTOYAGE DÉSINFECTION	Sols et grandes surfaces nettoyées au moins une fois par jour. Surfaces fréquemment touchées désinfectées plusieurs fois par jour. Tables de cantine désinfectées après chaque service. Structures extérieures désinfectées ou non utilisées pendant 12 heures. Matériel collectif désinfecté une fois par jour minimum.	
FORMATION INFORMATION COMMUNICATION	Les parents doivent être informés clairement : <ul style="list-style-type: none">- Du fonctionnement de l'école ;- De leur rôle dans le respect des gestes barrières ;- De la surveillance des symptômes avant le départ ;- De la déclaration d'un cas dans le foyer ;- De la procédure en cas de cas positif pour un personnel, pour un élève ;- Des numéros de téléphone utiles pour tout renseignement ;- Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves à respecter ;- De l'organisation de la demi-pension.	

AINSI :

- Les récréations se déroulent de la façon suivante :
 - Les deux classes de maternelle auront des horaires décalés, elles ne sortiront pas en même temps.
 - Les classes de CP/CE1 seront dans une partie de la grande cour.
 - Les classes de CE2/CM1/CM2/ULIS dans l'autre partie de la grande cour.

- Les sorties se font à 2 endroits différents (explication dans le règlement intérieur de l'école).
- Les parents s'engagent à éviter tout attroupement devant l'école et dans la grande cour lorsqu'ils amènent leur enfant ou quand ils viennent le chercher.
- Si certains parents ont besoin, pour une raison ou pour une autre, d'entrer dans les locaux de l'école, ils devront porter un masque et se désinfecter les mains.
- **Les parents s'engagent à surveiller la température de leur enfant avant de les envoyer à l'école et de ne pas les mettre en classe en cas de fièvre supérieure à 38°C ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19** (infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicquée, douleur musculaire inexplicquée, maux de tête importants et inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général)

Attention : Une rhinite seule (nez qui coule) n'est pas considérée comme un symptôme évocateur de Covid-19.

Si, votre enfant est identifié comme « un cas contact à risque » de COVID, et/ou s'il présente un ou plusieurs de ces symptômes ou encore si le médecin prescrit un test RT-PCR : VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT AVERTIR L'ÉCOLE.

L'enseignant vous demandera que **votre enfant reste à la maison, d'éviter les contacts et de consulter un médecin.**

Isolement des cas possibles et confirmés :

L'isolement est une mesure de gestion appliquée aux cas possibles (dans l'attente de la confirmation par test RT-PCR) et confirmés. **Elle est prise par les autorités sanitaires.** La durée de l'isolement est de :

- 7 jours pleins à partir de la date de début des symptômes. En cas de fièvre au 7ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes ;
- 7 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques.

S'agissant **des enfants de moins de 11 ans symptomatiques** (cas possible), ils font l'objet d'une éviction jusqu'à l'arrêt des signes. Une éviction additionnelle de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée.

S'agissant **des enfants de moins de 11 ans testés positif (cas confirmé)**, ils font l'objet d'une éviction de 7 jours et jusqu'à l'arrêt des signes si l'enfant était symptomatique. Une éviction additionnelle de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée.

Le retour des enfants de moins de 11 ans après la période d'isolement n'est pas conditionné par la réalisation d'un test PCR.

Le retour à l'école ou dans l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque chirurgical pendant une période de 7 jours, conformément à l'avis du Conseil Scientifique.

Quarantaine des personnes contacts à risque :

Il s'agit d'une mesure de gestion concernant les personnes contacts à risque. **Elle est prise par les autorités sanitaires.** La durée de la quarantaine est de 7 jours à partir du dernier contact avec un cas confirmé. Un test RT-PCR doit être réalisé au 7ème jour et la quarantaine est alors levée si le résultat est négatif (la quarantaine doit être maintenue jusqu'à l'obtention du résultat négatif). En cas de test positif, les mesures d'isolement applicables au cas confirmés et rappelées ci-avant s'appliquent. Si la personne contact à risque vit sous le même toit que le cas confirmé, le test doit être réalisé 7 jours après la date de guérison du cas.

Pour les élèves du premier degré, le retour à l'école peut se faire au bout de 7 jours sans qu'un test ne soit réalisé et en l'absence de symptômes.

Le retour à l'école ou à l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque grand public pendant une période de 7 jours, conformément à l'avis du Conseil Scientifique.

Préconisations pour les tests pour les enfants de moins de 11 ans

Chez les enfants de moins de 6 ans

- Il n'est pas recommandé de réaliser un test virologique de diagnostic Covid-19 chez les enfants symptomatiques sauf dans les situations suivantes :

O Hospitalisation ou formes suffisamment sévères pour justifier des explorations complémentaires.

O Enfants à risque de forme grave de Covid-19.

O Enfants en contact à leur domicile avec des personnes à risque de forme grave de Covid-19.

O Enfants dont les symptômes ne s'améliorent pas après un délai de 3 jours.

Chez les enfants de plus de 6 ans et jusqu'à l'âge de 11 ans

- En période épidémique, il est recommandé de réaliser un test virologique de diagnostic Covid-19 par RT-PCR de SARS-CoV-2 à tout enfant présentant une toux, et/ou fièvre, et/ou troubles digestifs, avant de revenir en milieu scolaire.
- Il n'est pas recommandé de réaliser un test virologique de diagnostic Covid-19 par RT-PCR de SARS-CoV-2 en cas de diagnostic clinique confirmé d'une autre maladie infectieuse de l'enfant.
- Il n'est pas recommandé de faire des tests virologiques de diagnostic Covid-19 par RT-PCR de SARS-CoV-2 chez des enfants asymptomatiques sauf dans des situations épidémiologiques particulières : surveillance de clusters importants notamment familiaux.

Dans tous les cas, si votre enfant est absent, vous devez avertir l'école. *Vous privilégiez l'envoi d'un mail à l'adresse de l'école :*

ecole.chanois.saint-loup@ac-besancon.fr

En effet, Mme Collas n'étant pas au bureau le jeudi et le vendredi, elle ne peut pas répondre au téléphone. Merci de votre compréhension.

VOTE du REGLEMENT INTERIEUR

Après présentation du règlement intérieur, ce dernier a été soumis au vote.

Résultats : pour à l'unanimité

aucune abstention

SÉCURITÉ DANS et à L'EXTÉRIEUR de L'ÉTABLISSEMENT

- Dans le cadre du **PPMS**, nous devons réaliser deux ou trois alertes incendie, une alerte confinement (PPMS risque majeur) et une alerte attentat-intrusion.

Un exercice incendie a été réalisé le 24 septembre. Tous les élèves ont rejoint le point de rassemblement en 1 min et 50 secondes (par rapport aux autres années, le temps mis pour évacuer tous les élèves est un peu plus long).

En ce qui concerne le PPMS risque majeur, en raison de la pandémie Covid 19, il sera privilégié un scénario où des actions éducatives seront réalisées en classe (les élèves ne joueront pas l'exercice, ils ne se confineront pas). Pour le PPMS attentat-intrusion, pour les mêmes raisons que précédemment, nous privilégierons un exercice où les élèves s'échappent. En classe, nous rappellerons qu'il y a également la possibilité de se cacher (revoir avec les élèves les lieux et la conduite à tenir).

Le document PPMS a été expliqué au conseil d'école.

- A partir de la rentrée (**lundi 2 novembre**), afin de lutter plus efficacement contre la propagation de la COVID 19 quand vous amèneriez ou que vous viendriez chercher votre enfant à l'école (personne dès 11 ans), LE PORT du MASQUE sera OBLIGATOIRE.

En effet, la **Préfète de Haute-Saône** a pris un nouvel arrêté qui étend **le port du masque**.

« En Haute-Saône, le **port du masque** devient **obligatoire dès onze ans sur la voie publique** sur l'ensemble du territoire du département pendant toute la durée du confinement. »

RÔLE du RASED

11 écoles sont concernées, soit plus de 1000 élèves : les trois écoles de Saint-Loup ainsi que les écoles d'Aillevillers, Conflans, Bouligney, Corbenay, Magnoncourt, Passavant la Rochère, Vauvillers et Fontaine. Son but est d'apporter des aides spécialisées afin de prévenir et remédier aux difficultés persistantes d'apprentissage et/ou de comportement qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes. C'est également une ressource pour les équipes enseignantes pour les relations et entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Chaque demande d'aide adressée au RASED est analysée en synthèse. Cependant toutes ne débouchent pas systématiquement sur une prise en charge de l'élève concerné.

Les différents types d'aide : aide à dominante pédagogique, rééducative, intervention de la psychologue, observation en classe, équipe éducative, conseils et échanges avec les enseignants.

Cette année encore, aucune personne n'a été nommée sur le poste de psychologue scolaire

Le poste de maître G, rééducateur s'occupant des enfants qui ont du mal à trouver leur statut d'élèves (anciennement occupé par Mme VAILLANT) a été supprimé.

Mme JODRY occupe seule le poste E (action pédagogique), anciennement occupé par Mr BONNARD.

L'année dernière, aucune demande n'a été faite par l'école du Chanois, celle-ci bénéficiant, pour assurer l'aide pédagogique, d'une PDMQDC à mi-temps. Un travail a néanmoins été mené avec 2 élèves allophones du début de l'année jusqu'au confinement.

En ce qui concerne le dispositif ULIS, les bilans psychologiques de départ n'ont pas pu être réalisés. Les ESS se sont faites sans psychologue.

De même, aucun bilan psy n'a été fait sur le secteur pour déceler d'éventuels enfants qui pourraient relever de ce dispositif. A plus ou moins long terme, cela pourrait poser des problèmes, notamment de fermeture éventuelle du dispositif ULIS.

Les orientations SEGPA éventuelles sont compromises.

Plus généralement, en cas de « crise » sur l'école, aucune aide psychologique n'est possible.

Nous attendons que l'Inspection Académique nomme une personne vacataire sur le poste de psychologue scolaire.

Ce poste est essentiel pour la prise en charge rapide des élèves ayant des besoins particuliers et pour permettre les différentes orientations en SEGPA ou dans le dispositif ULIS par exemple.

Les parents sont invités, s'ils auraient aimé s'adresser à un(e) psychologue scolaire, à contacter l'inspection de Luxeuil.

ÉVALUATIONS NATIONALES CP et CE1

Cette année, les élèves de cycle 2 auront, comme l'année passée, des évaluations dans les domaines du français et des mathématiques en début et milieu d'année pour les CP ainsi qu'en début d'année pour les CE1.

Ce sont des évaluations nationales, donc identiques pour tous les élèves de France et passées dans les mêmes conditions.

Elles permettent aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences de chaque élève et aident à l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Une restitution des résultats sera faite aux parents des élèves concernés.

FRANCAIS CP

4/12	5/7	9/10	9/15	11/15	7/15	10/14	6/11
33.33 %	71.43 %	90.00 %	60.00 %	73.33 %	46.67 %	71.43 %	54.55 %
12/12	4/7	8/10	12/15	12/15	15/15	13/14	10/11
100.00 %	57.14 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	100.00 %	92.86 %	90.91 %
11/12	6/7	9/10	9/15	15/15	14/15	13/14	9/11
91.67 %	85.71 %	90.00 %	60.00 %	100.00 %	93.33 %	92.86 %	81.82 %
9/12	3/7	3/10	10/15	14/15	13/15	13/14	8/11
75.00 %	42.86 %	30.00 %	66.67 %	93.33 %	86.67 %	92.86 %	72.73 %
11/12	2/7	7/10	9/15	9/15	8/15	11/14	7/11
91.67 %	28.57 %	70.00 %	60.00 %	60.00 %	53.33 %	78.57 %	63.64 %
12/12	5/7	10/10	9/15	10/15	11/15	13/14	7/11
100.00 %	71.43 %	100.00 %	60.00 %	66.67 %	73.33 %	92.86 %	63.64 %
6/12	2/7	9/10	7/15	13/15	7/15	12/14	6/11
50.00 %	28.57 %	90.00 %	46.67 %	86.67 %	46.67 %	85.71 %	54.55 %
10/12	5/7	8/10	15/15	15/15	15/15	13/14	9/11
83.33 %	71.43 %	80.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	92.86 %	81.82 %
5/12	0/7	5/10	3/15	4/15	8/15	10/14	4/11
41.67 %	0.00 %	50.00 %	20.00 %	26.67 %	53.33 %	71.43 %	36.36 %

MATHEMATIQUES CP

10/10	11/11	6/6	8/8	27/40	6/6	7/8
100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	67.50 %	100.00 %	87.50 %
10/10	11/11	3/6	6/8	20/40	5.50/6	8/8
100.00 %	100.00 %	50.00 %	75.00 %	50.00 %	91.67 %	100.00 %
10/10	11/11	5/6	8/8	25/40	4/6	6/8
100.00 %	100.00 %	83.33 %	100.00 %	62.50 %	66.67 %	75.00 %
10/10	11/11	2/6	8/8	12/40	5.50/6	5/8
100.00 %	100.00 %	33.33 %	100.00 %	30.00 %	91.67 %	62.50 %
10/10	11/11	3/6	8/8	23/40	4/6	3/8
100.00 %	100.00 %	50.00 %	100.00 %	57.50 %	66.67 %	37.50 %
10/10	11/11	4/6	8/8	19/40	2.50/6	6/8
100.00 %	100.00 %	66.67 %	100.00 %	47.50 %	41.67 %	75.00 %
10/10	11/11	1/6	7/8	19/40	5/6	5/8
100.00 %	100.00 %	16.67 %	87.50 %	47.50 %	83.33 %	62.50 %
10/10	11/11	6/6	8/8	16/40	2/6	6/8
100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	40.00 %	33.33 %	75.00 %
8/10	9/11	2/6	7/8	7/40	0.50/6	3/8
80.00 %	81.82 %	33.33 %	87.50 %	17.50 %	8.33 %	37.50 %

FRANCAIS CE1

9/12	8/12	9/15	10/15	27/60	20/102	4/10	4/8
75.00 %	66.67 %	60.00 %	66.67 %	45.00 %	19.61 %	40.00 %	50.00 %
11/12	6/12	15/15	14/15	44/60	60/102	9/10	6/8
91.67 %	50.00 %	100.00 %	93.33 %	73.33 %	58.82 %	90.00 %	75.00 %
12/12	9/12	14/15	15/15	28/60	13/102	9/10	7/8
100.00 %	75.00 %	93.33 %	100.00 %	46.67 %	12.75 %	90.00 %	87.50 %
12/12	11/12	14/15	11/15	31/60	32/102	8/10	6/8
100.00 %	91.67 %	93.33 %	73.33 %	51.67 %	31.37 %	80.00 %	75.00 %
12/12	12/12	14/15	14/15	65.45/60	85/102	7/10	8/8
100.00 %	100.00 %	93.33 %	93.33 %	109.09 %	83.33 %	70.00 %	100.00 %
12/12	10/12	9/15	11/15	30/60	36/102	7/10	7/8
100.00 %	83.33 %	60.00 %	73.33 %	50.00 %	35.29 %	70.00 %	87.50 %
10/12	9/12	15/15	14/15	31/60	25/102	7/10	5/8
83.33 %	75.00 %	100.00 %	93.33 %	51.67 %	24.51 %	70.00 %	62.50 %
12/12	12/12	15/15	15/15	49/60	77/102	10/10	7/8
100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	81.67 %	75.49 %	100.00 %	87.50 %
12/12	9/12	13/15	12/15	60.00/60	82/102	5/10	7/8
100.00 %	75.00 %	86.67 %	80.00 %	100.00 %	80.39 %	50.00 %	87.50 %
11/12	11/12	10/15	15/15	22/60	14/102	9/10	6/8
91.67 %	91.67 %	66.67 %	100.00 %	36.67 %	13.73 %	90.00 %	75.00 %
11/12	10/12	13/15	14/15	21/60	16/102	7/10	6/8
91.67 %	83.33 %	86.67 %	93.33 %	35.00 %	15.69 %	70.00 %	75.00 %
11/12	3/12	10/15	8/15	42/60	54/102	4/10	1/8
91.67 %	25.00 %	66.67 %	53.33 %	70.00 %	52.94 %	40.00 %	12.50 %
12/12	11/12	12/15	12/15	48/60	42/102	8/10	5/8
100.00 %	91.67 %	80.00 %	80.00 %	80.00 %	41.18 %	80.00 %	62.50 %
12/12	3/12	15/15	15/15	54/60	76/102	10/10	7/8
100.00 %	25.00 %	100.00 %	100.00 %	90.00 %	74.51 %	100.00 %	87.50 %
12/12	12/12	12/15	13/15	56/60	57/102	9/10	8/8
100.00 %	100.00 %	80.00 %	86.67 %	93.33 %	55.88 %	90.00 %	100.00 %
10/12	11/12	15/15	13/15	39/60	34/102	7/10	4/8
83.33 %	91.67 %	100.00 %	86.67 %	65.00 %	33.33 %	70.00 %	50.00 %
12/12	12/12	13/15	13/15	48/60	39/102	7/10	7/8
100.00 %	100.00 %	86.67 %	86.67 %	80.00 %	38.24 %	70.00 %	87.50 %
11/12	11/12	14/15	11/15	94.74/60	130.21/102	9/10	6/8
91.67 %	91.67 %	93.33 %	73.33 %	157.89 %	127.66 %	90.00 %	75.00 %
10/12	11/12	8/15	13/15	58/60	60/102	7/10	5/8
83.33 %	91.67 %	53.33 %	86.67 %	96.67 %	58.82 %	70.00 %	62.50 %
10/12	11/12	13/15	12/15	93.16/60	100.34/102	8/10	7/8
83.33 %	91.67 %	86.67 %	80.00 %	155.26 %	98.38 %	80.00 %	87.50 %
11/12	11/12	15/15	14/15	58/60	69/102	9/10	8/8
91.67 %	91.67 %	100.00 %	93.33 %	96.67 %	67.65 %	90.00 %	100.00 %

MATHEMATIQUES CE1

3/10 30.00 %	4/10 40.00 %	3/16 18.75 %	3/6 50.00 %	8/10 80.00 %	1/8 12.50 %	1/7 14.29 %	3.50/15 23.33 %	5/8 62.50 %
9/10 90.00 %	10/10 100.00 %	8/16 50.00 %	3/6 50.00 %	7/10 70.00 %	6/8 75.00 %	6/7 85.71 %	0/15 0.00 %	7/8 87.50 %
8/10 80.00 %	9/10 90.00 %	6/16 37.50 %	5/6 83.33 %	9/10 90.00 %	6/8 75.00 %	6/7 85.71 %	10/15 66.67 %	7/8 87.50 %
10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	7/16 43.75 %	4/6 66.67 %	10/10 100.00 %	7/8 87.50 %	6/7 85.71 %	6.50/15 43.33 %	4/8 50.00 %
8/10 80.00 %	10/10 100.00 %	4/16 25.00 %	5/6 83.33 %	10/10 100.00 %	5/8 62.50 %	3/7 42.86 %	3/15 20.00 %	8/8 100.00 %
5/10 50.00 %	6/10 60.00 %	5/16 31.25 %	2/6 33.33 %	10/10 100.00 %	4/8 50.00 %	1/7 14.29 %	0.50/15 3.33 %	7/8 87.50 %
10/10 100.00 %	9/10 90.00 %	7/16 43.75 %	5/6 83.33 %	10/10 100.00 %	7/8 87.50 %	1/7 14.29 %	9/15 60.00 %	7/8 87.50 %
10/10 100.00 %	9/10 90.00 %	8/16 50.00 %	5/6 83.33 %	10/10 100.00 %	8/8 100.00 %	6/7 85.71 %	8.50/15 56.67 %	7/8 87.50 %
9/10 90.00 %	9/10 90.00 %	2/16 12.50 %	3/6 50.00 %	10/10 100.00 %	4/8 50.00 %	2/7 28.57 %	1/15 6.67 %	2/8 25.00 %
5/10 50.00 %	5/10 50.00 %	4/16 25.00 %	1/6 16.67 %	7/10 70.00 %	3/8 37.50 %	1/7 14.29 %	1/15 6.67 %	4/8 50.00 %
9/10 90.00 %	10/10 100.00 %	8/16 50.00 %	4/6 66.67 %	10/10 100.00 %	5/8 62.50 %	4/7 57.14 %	5.50/15 36.67 %	6/8 75.00 %
1/10 10.00 %	5/10 50.00 %	3/16 18.75 %	2/6 33.33 %	6/10 60.00 %	0/8 0.00 %	0/7 0.00 %	4.50/15 30.00 %	2/8 25.00 %
10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	9/16 56.25 %	6/6 100.00 %	10/10 100.00 %	8/8 100.00 %	7/7 100.00 %	8.50/15 56.67 %	7/8 87.50 %
8/10 80.00 %	10/10 100.00 %	10/16 62.50 %	3/6 50.00 %	9/10 90.00 %	6/8 75.00 %	3/7 42.86 %	7.50/15 50.00 %	6/8 75.00 %
8/10 80.00 %	6/10 60.00 %	9/16 56.25 %	3/6 50.00 %	9/10 90.00 %	1/8 12.50 %	0/7 0.00 %	6.50/15 43.33 %	8/8 100.00 %
10/10 100.00 %	9/10 90.00 %	6/16 37.50 %	4/6 66.67 %	10/10 100.00 %	1/8 12.50 %	5/7 71.43 %	4/15 26.67 %	6/8 75.00 %
10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	5/16 31.25 %	4/6 66.67 %	10/10 100.00 %	7/8 87.50 %	5/7 71.43 %	5/15 33.33 %	8/8 100.00 %
10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	5/16 31.25 %	1/6 16.67 %	4/10 40.00 %	3/8 37.50 %	3/7 42.86 %	0/15 0.00 %	6/8 75.00 %
6/10 60.00 %	6/10 60.00 %	4/16 25.00 %	1/6 16.67 %	6/10 60.00 %	2/8 25.00 %	3/7 42.86 %	4.50/15 30.00 %	6/8 75.00 %
8/10 80.00 %	10/10 100.00 %	4/16 25.00 %	2/6 33.33 %	10/10 100.00 %	4/8 50.00 %	1/7 14.29 %	1.50/15 10.00 %	2/8 25.00 %
10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	10/16 62.50 %	3/6 50.00 %	10/10 100.00 %	8/8 100.00 %	4/7 57.14 %	6.50/15 43.33 %	8/8 100.00 %

En raison des résultats obtenus par les élèves de CE1 en mathématiques qui ne sont pas satisfaisants, les enseignantes de ces deux classes ont décidé de prendre, sur la base du volontariat, tous les élèves en APC afin de consolider les apprentissages dans ce domaine.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES MENÉES

Cette année encore des ateliers ont été mis en place deux fois par semaine pour une durée de 45 minutes chacun.

Le mardi de 14h15 à 15h00, 8 groupes de niveau (1 groupe de CP, 2 groupes de CE1, 2 groupes de CE2, 1 groupe de CM1 et 2 groupes de CM2) participent aux ateliers suivants : atelier philosophique - langage oral - situations-problème - logique mathématiques - méthodologie - réflexo - fluence de lecture - lecture plaisir

Le vendredi de 14h15 à 15h00, depuis le début de l'année, 8 groupes multi-niveaux (élèves de tous niveaux du CP au CM2) participent aux ateliers suivants : compétences psychosociales - contes - numérique - LPC (langage parlé complété) - jeux de stratégie et de société - théâtre/mimes - cirque - yoga/relaxation

Mais en raison de la crise sanitaire, nous sommes dans l'obligation d'annuler ces ateliers à cause de l'important brassage des élèves.

Le lundi, mardi, jeudi de 13h45 à 14h15, les élèves de grande section sont répartis en 2 groupes de 4 ou 5 pour suivre des ateliers de phonologie menés par les deux enseignants de maternelle **et vendredi**, aux mêmes heures pour un atelier mathématique et un atelier littérature.

La deuxième semaine de la rentrée, les élèves de CE2/CM1/CM2 et 3 élèves d'ULIS ont réalisé des évaluations diagnostiques. A la suite de celles-ci, des groupes de besoin (3 par matière) ont été constitués dans les différentes matières du français (EDL – lecture compréhension – littérature – activité d'écriture) et des mathématiques (numération – calcul – géométrie – longueurs et mesures – situation problème).

Ainsi, tout au long de l'année, avec l'aide du PDMQDC, les différents groupes constitués vont évoluer et progresser à leur rythme

Le lundi 2 novembre, un hommage à Samuel Paty (professeur assassiné pour avoir travaillé avec ses élèves sur la liberté d'expression) s'est traduit, pour les élèves du CP au CM2, par la **lecture de la lettre aux Instituteurs et Institutrices de Jean Jaurès** (texte raccourci), suivie **d'une minute de silence**.

Ce temps de recueillement a été précédé, par **un temps pédagogique, en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves, autour des valeurs de la République et de son École**. Ce travail sera repris tout au long de l'année scolaire.

Des ressources pédagogiques ont été mises en ligne par le ministère de l'Éducation Nationale afin d'aider les enseignants à aborder les différents sujets avec leurs élèves.

ACTIONS ÉDUCATIVES et CULTURELLES

Pour la semaine nationale du sport scolaire, toutes les classes ont réalisé une randonnée autour des étangs du Roupoix, le vendredi 16 octobre.

COMPTE RENDU COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2020/2021

Une réunion de l'association « Les Chaminois » a eu lieu le mardi 29 septembre 2020 au cours de laquelle les membres ont élu un nouveau bureau.

Ont été élues à la majorité absolue :

PRESIDENTE : Mme Marzouqi Zahra

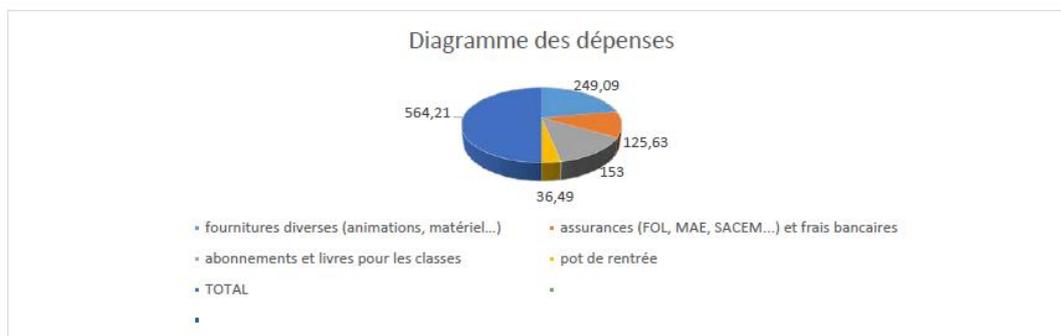
SECRETAIRE : Mme Moustaine Zahra

TRESORIERE : Mme Vie val Elodie

BILAN COMPTABLE ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

DEPENSES

fournitures diverses (animations, matériel...)	assurances (FOL, MAE, SACEM...) et frais bancaires	abonnements et livres pour les classes	pot de rentrée	TOTAL
249,09	125,63	153	36,49	564,21



RECETTES

cotisations				TOTAL
1090				1090

ACTIONS de L'AML

Le CLAS est de nouveau mis en place pour tous les élèves du CP au CM2 qui en auraient besoin. La coordinatrice de l'AML présente aux parents les modalités de ce dispositif.

Pour l'instant, 12 élèves de l'école participent à ce dispositif (2 CP, 5 CE1, 3 CE2 et 2 CM1) qui est animé par Houai El Foulai, tous les soirs de 16h30 à 17h30. Chaque élève inscrit vient deux fois par semaine.

Pendant les vacances de la Toussaint, l'AML a organisé les vacances apprenantes (ouvertes à tous les enfants). Elles ont été animées par Carole et Maud qui possèdent toutes les deux un bac plus 3. 14 élèves se sont inscrits la première semaine, 20 la deuxième.

La Ludothèque de l'AML s'est dotée de 400 nouveaux jeux.

Les animatrices ont utilisé ces nouveaux jeux comme support sur le premier temps de leur intervention. Le thème travaillé était « la France sous tous les angles ».

Les enfants participants ont ainsi pu rester en connexion avec les apprentissages.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

Le secrétaire de séance
Mme Gaïo

La directrice
Mme Collas

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mme Collas', written over a horizontal line.